



Une équipe paritaire de pharmaciens volontaires et dynamiques pour vous représenter dans tous les départements de Bourgogne-Franche-Comté

NOTRE PROJET

Evolution de nos missions et promotion du rôle central du pharmacien dans le système de santé !



Chères Consœurs, chers Confrères,

Lors du mandat 2016-2021, nous avons pu vous proposer de nombreuses actions indemnisées visant à promouvoir le rôle du pharmacien. Je vous remercie de votre mobilisation qui a largement contribué à valoriser notre profession.

Après 5 ans à la présidence de l'URPS, pour maintenir cette dynamique, j'ai l'honneur de solliciter à nouveau votre confiance et votre soutien pour le mandat à venir !

Une URPS qui met en œuvre des actions de santé rémunérées et innovantes !

- Dépistage du Diabète de type 2 en officine
- Formation à l'Intervention Brève Motivationnelle en addictologie
- Expérimentation de la PDA en officine
- Organisation de soirées d'échanges entre pharmaciens et médecins sur la iatrogénie médicamenteuse
- Développement d'outils de formation/information aux thérapeutiques anticancéreuses par voie orale
- Projet innovant Article 51- DiVa pour le suivi intensif commun des Accidents Vasculaires Cérébraux et des Infarctus du Myocarde en ville et à l'hôpital
- Expérimentation de mise en réseau des professionnels de santé dans un CLS avec une messagerie instantanée sécurisée.

Une URPS qui vient en appui de la profession

-Nouvelles missions : Carnet de vaccination électronique pour accompagner vos patients

-Gestion de crise : participation aux cellules de crise, fourniture gratuite d'alcool : 5000 litres offerts aux pharmaciens et distribués dans toute la région, adressage de mails d'urgence, gestion des masques par les pharmacies relais, formation pratique aux tests antigéniques avec les facultés de Pharmacie de Besançon et Dijon et le CHU de Dijon, réalisation d'un « guide » sur la pratique des tests AG avec le CPIAS, gestion de la délivrance pour la vaccination de la méningite à Dijon et son agglomération.

-Exercice coordonné : guide sur l'exercice coordonné, guide financement ACI, journée des CPTS, création d'une association inter URPS pour accompagner l'exercice coordonné...

-Rencontres avec les pharmaciens : 1 fois par an dans chaque département sur les thèmes de l'exercice professionnel et de l'exercice coordonné.



Et demain ?

Continuer nos travaux de développement de projets :

- ➔ **Télésoin sur les thématiques :**
 - Apnée du sommeil. La population est concernée à hauteur de 5%.
 - Dermatologie
 - Nutrition/Obésité - s'appuyer sur le réseau officinal et proposer une formation greffée à une action de suivi diététique, entretien motivationnel
- ➔ **E-santé et efficacité de la communication sécurisée entre professionnels**
- ➔ **CPTS et exercice coordonné**
- ➔ **Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) pour les professionnels de santé libéraux**

Continuons à consolider les acquis, à animer et développer notre réseau de proximité, améliorer les liens ville - hôpital.

Appuyons-nous sur notre savoir-faire, appuyons-nous sur le développement d'outils numériques d'aide aux pratiques et à la coordination.

Valorisons ensemble nos compétences avec une équipe expérimentée et confraternelle !

USPO, indépendance, modernité, entraide et solidarité avec tous les pharmaciens

L'USPO **modernise le syndicalisme pharmaceutique** par sa proximité, sa sincérité, sa solidarité, son soutien direct et concret auprès de toutes les officines.

Visioconférences du dimanche matin, points infos réguliers, foire aux questions ont été organisés par l'USPO pour vous accompagner pendant cette crise sanitaire.

Aucune décision n'est prise sans connaître l'avis de toute la profession : sondage auprès de tous les pharmaciens, consultation des acteurs de la pharmacie et décisions partagées avec vos représentants syndicaux dans tous les départements.

USPO, des convictions fortes

Depuis la création du syndicat, **nous nous opposons à l'ouverture du capital, à la libéralisation de la vente en ligne de médicaments et à la destruction du monopole pharmaceutique.** Nous voulons valoriser et étendre les compétences des pharmacies pour mieux relever les défis de l'organisation des soins et répondre aux attentes des patients. En 2020, nous avons repoussé les attaques de la grande distribution et des plateformes de vente en ligne en nous mobilisant contre la loi ASAP.

USPO, des résultats concrets pour la rémunération et notre exercice professionnel

L'USPO a signé, en juillet 2017, une réforme majeure pour l'évolution de l'économie et du métier entrée en vigueur en 2018. Une officine a gagné en moyenne **14 180 euros de marge supplémentaire grâce à l'avenant n°11 en 2019.** En 2020, malgré la crise sanitaire, la réforme s'est amplifiée et l'amélioration de la marge sera de 390 millions en 3 ans. **Cette augmentation continue en 2021 !**

Les **nouvelles missions des pharmacies se multiplient** : vaccination, tests antigéniques, TROD Angine, interventions pharmaceutiques, accompagnements pharmaceutiques, dispensation sous protocole, coordination avec les autres professionnels de santé...

Nos objectifs pour les prochaines années

1. **Poursuivre la réforme économique**, initiée par l'USPO en 2018, en protégeant toutes les pharmacies des baisses de prix et en adaptant notre modèle économique à l'évolution du système de santé.
2. **Simplifier les règles administratives** de prescription et de dispensation et intégrer ces évolutions dans nos logiciels.
3. **Valoriser nos compétences** pour développer les interventions pharmaceutiques, l'interprofessionnalité sur les territoires, la coordination ville-hôpital, le rôle du pharmacien dans le maintien à domicile, assurer les soins non programmés.
4. Adapter notre exercice aux besoins des patients confrontés au **grand âge et aux pathologies chroniques**
5. **Continuer à rendre ce métier attractif** pour les étudiants et futurs pharmaciens.

VOTEZ EN CONFIANCE POUR L'USPO



De gauche à droite : Christian Filippi (Corse), Abdoulaye Traore (Guadeloupe), Filip Van de Wiele (PACA), Pierre Bruguière (Pays de la Loire), Eric Ruspini (Grand Est), Pascal Louis (Bourgogne-Franche-Comté), Renaud Nadjahi (Ile de France), Noëlle Davoust (Bretagne), Gilles Bonnefond (USPO), Pierre-Olivier Variot (USPO), Catherine Hourtiguat (Nouvelle Aquitaine), Grégory Tempremant (Hauts de France), Olivier Rozaire (Auvergne-Rhône-Alpes), Christophe Lepas (Normandie), Bruno Julia (Occitanie), Jonathan Duguet (Martinique), Laurent Geigier (Océan Indien), Alain Mabouana (Centre-Val de Loire)